

Les Nouvelles de Bourg-la-Reine

numéro 9 - octobre 2003



Le pays de la grande tristesse

Qui aurait pu imaginer une telle catastrophe ? Qui aurait pu penser qu'en un mois 14 800 personnes – chiffre officiel de la surmortalité – très âgées pour l'essentiel, allaient mourir d'avoir eu trop chaud. Dans un pays civilisé où l'organisation des services de santé, d'entraide et de soutien est parmi les plus développées au monde ? où la civilisation devrait signifier mieux-être et bien-être ensemble ou seul ?

Nous avons voulu essayer de comprendre ce qui s'était passé à Bourg-la-Reine. Comprendre c'était d'abord faire un diagnostic. Premier effarement : 32 Réginaburgiens (moyenne d'âge : 85 ans) sont morts en août, contre 8 l'an dernier. Pour l'essentiel, des personnes vivant seules ; les maisons de retraite « ont bien tenu ». Mais l'augmentation globale de la mortalité est trois fois plus importante que la moyenne des Hauts-de-Seine.

Comprendre, c'est essayer d'expliquer. Plutôt que d'apporter des réponses toutes faites, nous avons interrogé des médecins et de simples habitants, des assistantes sociales et le père Witko, curé de Saint Gilles, ou des responsables de maisons de retraite et d'associations s'occupant des personnes âgées.

Comprendre c'était enfin proposer des solutions. Elles sont fondées sur l'idée simple qu'il est indispensable d'assurer une concertation et une coordination entre toutes les structures concernées.

La faute à qui ? La question est lancinante et doit être posée. La faute au Gouvernement ? Défaut de prévision évidemment ; puis l'absence, sidérante ; des mesures malheureuses comme le gel des crédits prévus pour la modernisation des maisons de retraite, ou des conditions plus strictes pour l'obtention de l'APA ; une réactivité trop lente ; les paroles malheureuses, ou le silence assourdissant ; le manque de moyens pour la santé (« le manque de bras », nous dit un médecin). Pour autant, disons-le : les gouvernants auraient été plus présents, plus prudents, cela n'aurait pas fait baisser le thermomètre. La faute aux Français ? Bien sûr que nous devons être plus solidaires, que la solitude des vieux dans les grandes villes est un vrai défi. Mais, en même temps, nous disent les gériatres, plutôt que de dénoncer les familles, il faudrait les aider à supporter un fardeau devenu, souvent, très lourd, et constater que, jamais, la solidarité entre générations n'a été aussi forte. Les institutions s'occupant de personnes âgées à Bourg-la-Reine nous ont dit aussi que de nombreuses familles leur avaient apporté une aide efficace. Le discours culpabilisant est un peu facile.

L'honneur de la politique, telle que nous la concevons, c'est de travailler pour le bonheur des gens, et en priorité des plus faibles. À chacun, à chaque niveau, de prendre ses responsabilités pour éviter que ce drame se reproduise. Que vive la solidarité pour que vive la vie.

Denis Peschanski



P
A
R
T
I

S
O
C
I
A
L
I
S
T
E

Je souhaite prendre contact avec le Parti socialiste de Bourg-la-Reine

NOM Prénom

ADRESSE

Téléphone Profession (facultatif)

Courrier électronique

Date

Signature

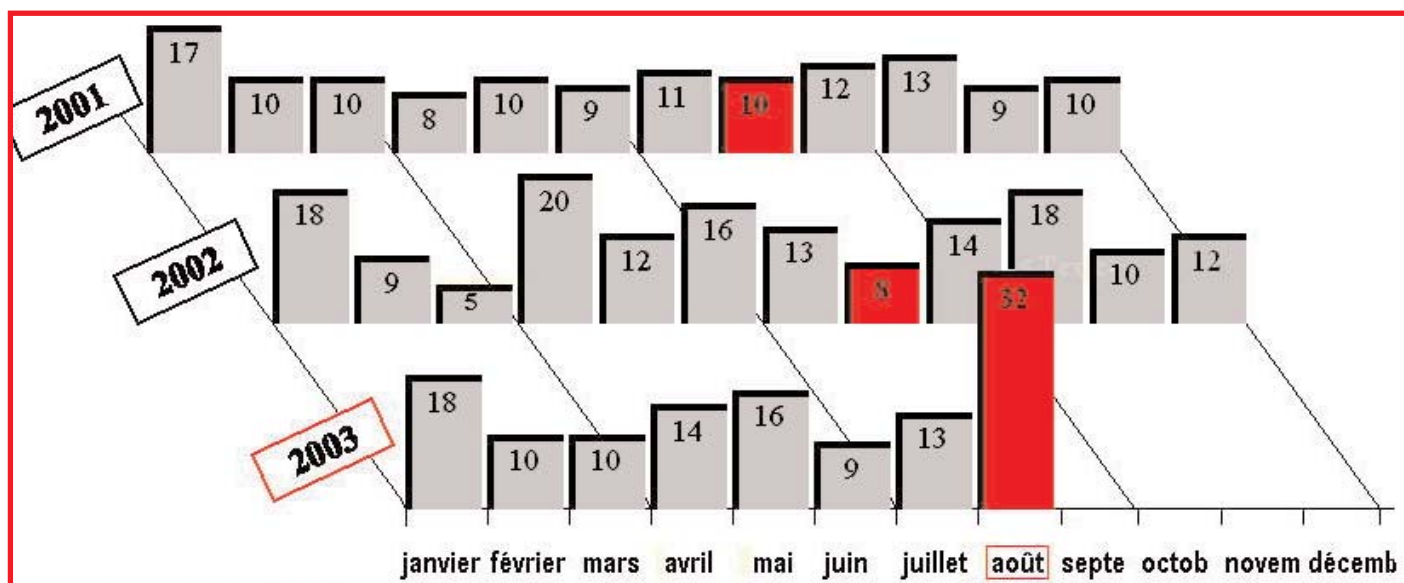
à retourner au Parti socialiste B.P. 13 92340 BOURG-LA-REINE

ou téléphoner au 06 76 56 13 01

Dossier « été caniculaire »

Statistiques : la mortalité à Bourg-la-Reine

La France a connu une surmortalité exceptionnelle en août. Nous avons voulu faire le point sur Bourg-la-Reine, préalable indispensable à toute réflexion. L'état-civil nous a aimablement fourni des données chiffrées précises (nombres, domiciles, âges, lieu de décès). Le tableau ci-dessous résume la situation mensuelle de la mortalité des Réginaburgiens depuis janvier 2001.



Un pic de mortalité exceptionnel.

Pour 2003, après la pointe habituelle de janvier, la situation se stabilise, augmentant légèrement en avril et mai avec une température supérieure à la moyenne – mais pas encore caniculaire – à ce moment-là. Jusqu'en juillet, la moyenne mensuelle est de **13**, comparable à celle des années précédentes. Par contre, **août montre une pointe exceptionnelle de 32, valeur mensuelle 3 à 4 fois supérieure** à celle des années précédentes, fait dramatique qui est analysé dans les pages qui suivent. Une étude plus fine montre que c'est du 18 au 21 août que le nombre de décès a culminé (5, 2, 4, 2 pour les jours successifs).

Pour 2002, nous relevons 155 décès, **13** par mois en moyenne, avec une évolution dans le temps irrégulière, marquée par des pointes en janvier, avril et octobre. En 2001, ce sont 129 décès, soit presque **11** par mois en moyenne, avec un maximum de 17 en janvier, en relation probablement avec l'épidémie grippale. Remarque : attention au **mois de janvier**, qui représente toujours – et sans surprise – un risque plus grand (18 décès chaque année depuis 3 ans).

Les personnes isolées, les plus fragiles

En étudiant plus en détail les chiffres d'août dernier, on voit le contraste entre les résidents des maisons de retraite (7 cas seulement) et les personnes vivant chez elles. En outre, beaucoup sont décédées hors la ville, mais dans la majorité des cas (13) à l'hôpital où elles avaient été transférées.

Dossier « été caniculaire »

Radiographie d'un drame humain

Et les maisons de retraite ?

On constate avec satisfaction que le nombre de décès dans les maisons de retraite (y compris de personnes hospitalisées avant de mourir) a beaucoup moins augmenté que la moyenne sur la ville. Le Vieux Chalet, Molière, la résidence de la Vallée le confirment. Il ressort de notre enquête que, si le mois d'août fut évidemment très pénible pour tout le monde, qu'il fallait soutenir le moral et faire boire sans cesse les personnes les plus âgées ou malades, le personnel, en effectif constant durant toute l'année grâce à des remplacements de vacances, était suffisant. D'une manière générale, l'aide des familles n'a pas manqué. On sait qu'un rapport officiel a mis en cause la responsabilité des médecins généralistes ; or l'aide médicale a été efficace et suffisante, les médecins habituellement sollicités ayant des remplaçants, et une infirmière libérale ayant pu apporter son aide pour ce supplément de travail infirmier.

Et l'aide à domicile ?

L'association d'aide à domicile, située 1 et 6 boulevard Carnot (association loi de 1901, subvention municipale) est la seule association de ce genre qui travaille uniquement sur Bourg-la-Reine, mais elle est en relation avec des associations de communes voisines, qui couvrent également la nôtre. Comme souvent ailleurs, elle associe aide à domicile avec des aides ménagères, et aide médicale avec des infirmières, des aides-soignantes et des médecins. S'il y a eu un gros surcroît de travail durant le mois d'août, on n'a pas connu, selon notre enquête, de problèmes majeurs, car les deux services sont très coordonnés et, par exemple, en cas de problème l'aide ménagère pouvait alerter l'infirmière qui, elle, pouvait prévenir le médecin. Il reste que nous manquons d'infirmier(/ère)s. Salaires insuffisants, quotas pour les libéraux et, surtout, difficulté d'un métier qui n'attire plus : on n'arrive pas à en recruter, nous a-t-on précisé.

Cela rejoint le témoignage de Maïté, qui tient la laverie de la rue Jean Mermoz et qui, surtout, est une figure de ce quartier nord de la ville, toujours prête à rendre service. Elle est restée tout le mois d'août et elle a vu partir plusieurs personnes âgées : « Le nombre de mamies et de papies va augmenter dans notre société. Le grand défi, c'est de les accompagner dans cette dernière période de leur vie, en les laissant le plus longtemps possible chez eux. Mais pour cela, il faut beaucoup plus d'aides ménagères. On n'en trouve pas ! Il faut les payer davantage. Cela doit aller avec une amélioration de la formation. »

Et les personnes âgées isolées ?

À Bourg-la-Reine, la mort a donc touché d'abord des vieux habitant seuls, nombreux dans notre ville, complètement isolés ou en contact avec leurs enfants. On culpabilise souvent les familles (cf : des échos dans nos témoignages, page 5). Les gériatres ne sont pas de cet avis : « Les gériatres saluent la solidarité des familles. Agacés par certains commentaires, les médecins tiennent à souligner la forte implication des familles auprès des personnes âgées et la nécessité de concevoir des dispositifs pour leur permettre de souffler »... titrait un article publié dans *La Croix* (27 août 2003). Sans qu'on puisse évidemment savoir ce qu'il en fut dans notre ville, le professeur F. Forette, présidente de la Société française de gériatrie et de gérontologie, estime nécessaire, plutôt que de les culpabiliser de façon indécente, d'apporter un soutien à ces familles en développant des structures d'accueil tels des hébergements temporaires, pour les vacances, et des hôpitaux de jour, pour les périodes de travail. Car les personnes âgées souffrant de maladies neurovégétatives (Alzheimer ou Parkinson) sont, dans 80 % des cas, prises en charge par les familles. Cela vaut pour les familles ; cela vaut souvent aussi pour certains voisins qui jouent un rôle essentiel dans la vie des quartiers en gardant le contact avec ces vieux.

Bien évidemment, la situation est plus compliquée à maîtriser quand il s'agit de personnes isolées. Une canicule exceptionnelle fait toujours des victimes supplémentaires chez les plus faibles.

Dossier « été caniculaire »

Pourtant, plus encore quand il s'agit de personnes seules, il faut assurer la coordination de tous les moyens et de toutes les bonnes volontés.

L'avis de médecins

- M. X est médecin à Bourg-la-Reine. Il a de nombreuses personnes âgées dans sa clientèle et, en outre, il travaille avec deux maisons de retraite de la ville. Pour lui, il faut d'abord chercher les causes dans une canicule d'une ampleur exceptionnelle :

« Au début août, j'ai été alerté par un patient ; dans la maison d'à côté, un « vieux » avait réussi à ouvrir sa porte, complètement déshydraté. En fait, cela faisait trois heures qu'il était tombé et qu'il avait cherché à atteindre la porte. J'ai pu lui donner les premiers soins et le conduire à l'hôpital. Il n'était pas abandonné : son fils était venu quelques heures plus tôt. Mais, avec cette chaleur, le moindre incident pouvait être mortel. S'il n'avait pu ouvrir sa porte, il serait mort. »

L'autre raison principale tient au manque de bras : « C'est ce dont on manque dans toutes les structures d'aide. Surtout au mois d'août. Il faut toujours plus d'aides soignantes. Mais, pour cela, elles doivent être mieux formées et mieux rémunérées ». Il n'a pas constaté de surmortalité dans les maisons de retraite qu'il suit, car il y avait suffisamment de bras en août. Il y a enfin la situation de la médecine d'urgence en région parisienne : « Depuis cinq ans, c'est une catastrophe. Très souvent, dans les hôpitaux de la région parisienne, l'accueil aux urgences est assuré par un interne qui a pour tâche principale de trouver des lits et de dispatcher les malades entre les spécialistes en fonction de la maladie diagnostiquée. C'est autant de temps de perdu car, ensuite, l'attente est longue ».

- Laurent F. est médecin généraliste en région parisienne. Installé entre le sud de Paris et les campagnes de l'Essonne depuis 1983, rien ne lui échappe depuis vingt ans quant à l'état sanitaire mais aussi moral des populations franciliennes. Pourtant, Laurent F., qui a exercé en Afrique du

Nord, se croyait vacciné contre le spectacle de la misère humaine. Dénonçant déjà depuis deux ans la « pénurie dangereuse » de personnel médical, il accuse aujourd'hui « l'abandon total » dans lequel on laisse « les vieux ». Il raconte : « J'ai des patients dépendants qui sont levés à dix heures du matin et sont recouchés dès dix-sept heures, parce que les aides-soignantes, qui sont les seules personnes qu'ils voient dans la journée, ont, chacune, plus d'une quinzaine de personnes à faire lever et coucher chaque jour. Imaginez cette vie : rester au lit dix-sept heures sur vingt-quatre, seul, sans aucune activité ni contact humain ! C'est de la survie, douloureuse et indigne. Cet été, en août, une frontière a été franchie. Ces survivants sont morts en masse, et nous n'avons rien pu faire. »

« La pénurie de médecins et d'infirmières, dans les hôpitaux, est devenue telle qu'il est très difficile de faire hospitaliser un patient, même en cas d'urgence. En août, ce fut la galère totale ! Les gens étaient excédés. Ils ne comprenaient pas que l'on ne puisse pas s'occuper d'eux immédiatement, mais seulement le lendemain, voire le surlendemain. Les secrétaires médicales et les médecins de ville comme de campagne en ont pris plein la g... ».

- Jean-Louis Sanmarco est gériatologue, chef du laboratoire de santé publique au CHU de la Timone à Marseille. On a beaucoup parlé de lui... après la catastrophe. En 1983, Marseille avait connu un drame comparable : la canicule avait fait 494 morts. Quelques années plus tard, le professeur a publié un rapport pour éviter que cela ne recommence. Deux pistes. D'abord, les soignants et accompagnants ont appris des gestes aussi simples et efficaces que la rotation des personnes âgées dans les pièces climatisées, l'absorption d'une gelée liquide afin de les aider à boire ou encore l'application régulière de linges mouillés sur la peau. Ensuite, la coordination : « Tout le secteur paramédical local, pharmacies ou maisons de retraite, a joué le jeu depuis des années ». Résultat : cette grande ville n'a connu que 16 % de morts supplémentaires.

Dossier « été caniculaire »

Témoignages sur Bourg-la-Reine

Jorge Pires a pris un micro et il est entré dans plusieurs commerces de la ville. Voici les réactions de clients et de commerçants telles qu'il les a recueillies.

- On ne peut rien faire contre la canicule...
- Il faudrait un peu plus de solidarité...
- Un monsieur est tombé, mais il était avec sa femme, ils sont partis d'eux-mêmes !
- On n'a pas assez de contacts, les voisins ne s'occupent pas des autres, les personnes âgées ne boivent pas suffisamment...
- Il faudrait faire de la prévention, Monsieur !
- Un monsieur s'est senti mal avec la chaleur, est tombé, on a appelé les pompiers, mais le monsieur est reparti tout seul...
- La canicule était trop forte, et les familles qui laissent ces personnes seules...
- Il faudrait des visites aux personnes âgées, que leur entourage s'en occupe...
- Il y a déjà la chaleur, ils ne boivent pas assez...
- C'est pas évident..., il faudrait climatiser le plus possible pour les protéger de la chaleur, climatiser hôpitaux, cliniques, maisons de retraite... même chez eux !
- Ils étaient trop seuls, personne ne s'en occupait, la famille s'en fout...
- Je ne sais pas trop, mais il y a peut-être trop d'indifférence... Ici c'est riche, il n'y a pas eu trop de morts, mais ailleurs, là où c'est pas riche...
- Responsabilité des pouvoirs publics, mais aussi de tout le monde, nous sommes tous concernés, les vieux sont tout seuls. C'est un problème de nos pays riches, il y a trop d'individualisme, les voisins s'en foutent, ne se connaissent pas. Il y a trop d'égoïsme !!
- Les pouvoirs publics vont adopter des mesures, déjà, prendre des mesures d'urgence, mais il faudrait peut-être sensibiliser les gens qu'on n'est pas tout seuls et qu'il faudrait s'entraider.

Des solutions ? : nos propositions

Il n'y a certainement pas de solution miracle. Nous ne changerons pas le temps et les plus faibles seront, toujours, les premières victimes de ces situations extrêmes. Mais, en établissant ce dossier et en discutant avec les habitants de la ville, on voit bien se dessiner quelques pistes. Nous n'évoquons ici que ce qui pourrait se faire sur notre ville.

- **Une priorité** : le diagnostic. Il faut comprendre exactement ce qui s'est passé Pourquoi la surmortalité fut si spectaculaire ? Où se situent les points faibles ? Les services ont-ils tous été mobilisés et la coordination a-t-elle été suffisante ? Le système d'alerte est-il au point ?

- **Une condition** : la connaissance. On sait qu'après des drames comparables, des villes comme Marseille (cf *supra*) ou Chicago ont pris des mesures efficaces. Ce n'est pas bien compliqué de savoir ce que sont ces mesures. Il s'agirait aussi de faire le point sur ce qui est offert, à toutes les personnes âgées habitant sur la commune, par le public comme par le privé, et de leur adresser ce répertoire. Dans la crise de la canicule, les moyens d'aide ont souvent moins fait défaut que l'information et la coordination.

- **Un impératif** : la concertation. Face à un tel drame, une coordination s'impose aussi bien pour le diagnostic que pour la prévention. Nous proposons que le maire prenne l'initiative d'une rencontre au plus vite entre toutes les structures concernées : la mairie et ses services, CCAS, maisons de retraite, médecins, infirmiers, assistance à domicile, policiers, pompiers, œuvres d'assistance, associations de quartiers, etc. Une commission durable pourrait être constituée. Une meilleure coordination conduira à une plus grande efficacité.

- **Un souhait** : la solidarité de proximité.

Le dossier « été caniculaire » a été réalisé par Pierre Grandjeat, Antoine Peillon, Denis Peschanski, Jorge Pires, Colette Raibaud, Catherine Rhein, Lucien Sellier

Brèves

Avenue Aristide Briand : la Mairie contrainte à reculer

Dans notre précédent numéro, nous avons évoqué le projet de construction d'un immeuble Bouygues en lieu et place de l'immeuble Lanchère (entrée nord de la ville). Trois grands arbres menacés, sortie de parking dangereuse, pignon aveugle en lieu et place des arbres : les arguments ne manquaient pas aux riverains, aux associations de quartier, à la *Fédération BLR Environnement* et à *Sud Environnement* pour demander la suspension immédiate, puis l'annulation, des permis de détruire et de construire accordés par la Mairie. Convaincu par ces arguments, le Tribunal administratif a pris un référé suspension, mesure conservatoire sans attendre un jugement sur le fond. Comme demandé, il a condamné en outre la Mairie à verser aux auteurs du recours une somme de 500 euros pour couvrir une partie des frais qu'ils ont engagés pour ce référé. Rappelons que le permis aboutissait en particulier à la disparition de grands arbres inscrits dans l'inventaire vert du département et... présentés par Jean-Noël Chevreau dans une jolie plaquette sur les « arbres remarquables » de la commune !

Action des associations, mobilisation des riverains, dossier solide : tels sont les ingrédients de cette première victoire. La vraie question dès lors est la suivante : pourquoi, avant d'octroyer les permis, le maire n'a-t-il pas demandé à ses services de soulever ces problèmes auprès du promoteur et de lui demander de modifier son projet pour en tenir compte ?

Chère et sélective, la collecte !

« La collecte sélective, c'est parti », pouvait-on lire dans le numéro de juin du magazine municipal. On ne peut que s'en réjouir. Mais 4 passages au lieu de 6, avec une taxe liée aux ordures ménagères qui augmente de 14,5 %, cela fait désordre. Un service moindre pour un coût supérieur, c'est suffisamment rare pour être signalé. En comparant avec les villes voisines (de droite comme de gauche), on constate qu'en s'y prenant bien à l'avance, celles-ci ont fait des économies (en recevant des subventions très importantes) et qu'elles fournissent un meilleur

service. Nous demandons en particulier que la collecte du verre soit assurée à domicile plutôt que dans ces containers aussi laids que bruyants et, au bout du compte, bien moins efficaces.

Le machin (suite)

Chacun apprécie à sa juste valeur le spectaculaire ensemble sculptural qui nous accueille à la Croix-de-Berny. Mais est-ce vraiment à sa **juste** valeur ? Un nouvel élément est à joindre au dossier : nous avons appris que la seule construction de la fontaine (hors frais de fonctionnement) a coûté 1 million d'euros !! Certes, l'art n'a pas de prix. Mais encore faut-il que ce soit de l'art. Comme l'a fait remarquer notre ami Daniel Giromella, conseiller municipal socialiste d'Antony, en pleine séance du Conseil, cela représente 13 000 fois la subvention versée au *Secours populaire français* ou au *Secours catholique*.

Maladresse, médiocrité et responsabilité

Pourquoi un tel silence ? Un petit écho de la canicule dans l'éditorial du numéro de septembre du journal municipal. En octobre, un minuscule encadré page 7. Médiocre manipulation comptable à l'appui, le seul objectif est de minimiser le drame : on mêle juillet et août pour lisser l'écart ; et, surtout, on termine l'article en affirmant que 62 % des décès ont été constatés hors Bourg-la-Reine. Certes, mais... à condition d'y inclure les personnes transférées par police, pompiers ou particuliers dans les hôpitaux d'Antony et de Clamart. Et la Toussaint imposait-elle de consacrer un dossier au cimetière de Bourg-la-Reine, à ses grands noms et à ses plus belles tombes ? Involontaire, mais tellement maladroit. On aurait souhaité lire, comme dans le journal de Sceaux par exemple, un état des mesures prises et à prendre, des mots de compassion et de solidarité. Le maire n'est pas responsable de la surmortalité, mais il a un double devoir, une double responsabilité : informer la population et préparer l'avenir en proposant un plan précis d'action et de coordination. Il pourra compter sur toutes les bonnes volontés ; et elles sont nombreuses.

La faillite, les voilà

Dans les deux précédents numéros des Nouvelles de Bourg-la-Reine, nous avons évoqué la politique fiscale du gouvernement. Relisons l'éditorial paru il y a tout juste un an : « Qui paiera la note ? Moins de recettes, plus de dépenses : il va falloir nous expliquer comment on va, ainsi, maintenir l'équilibre budgétaire. (...). Jacques Chirac a le choix entre mettre le pays en faillite et sinistrer le service public. Il peut même faire les deux ». Il nous a malheureusement donné raison.

Chirac l'a décidé, Raffarin l'a annoncé, en 2004 l'impôt sur le revenu va baisser de 3 % par tranche. Bien sûr la baisse du plus juste des impôts s'accompagne de la hausse pêle-mêle de nombreux prélèvements (les impôts locaux ont augmenté de 2,2 % alors qu'ils touchent tous les revenus ; la taxe sur le gasoil est augmentée... sauf sur les grands poids lourds qui sont aussi les plus polluants, etc.). Ainsi, pour la troisième année consécutive, alors que le budget de l'État est largement déficitaire, le gouvernement opte pour la politique fiscale la moins juste, celle qui favorise le plus – et de très loin – les ménages les plus aisés. Les 10 % des ménages ayant les plus hauts revenus bénéficient de 70 % de la réforme.

À qui profite la baisse ? (Cas d'un couple avec deux enfants, dans le tableau ci-dessous)

| Revenu annuel du foyer avant déduction | Effets de la baisse de l'impôt sur le revenu 2004 | Pourcentage du revenu mensuel (ordre de grandeur) | Nombre de foyers concernés |
|--|---|---|----------------------------|
| Moins de 15 700 E et non impos. | 65 E (prime pr l'emploi) | 5 % | 8 millions |
| Plus de 15 700 E et non imposable | 0 E | 0 % | 8 millions |
| De 15 000 à 50 000 E | 55 E | 2 % | 13 millions |
| Plus de 50 000 E | 415 E | 10 % | 2 millions |

Dès 2002 en baissant l'impôt sur le revenu le Premier ministre avait fait le pari de la relance par l'investissement ; deux ans plus tard l'échec est patent : l'épargne ne cesse de grimper sans être investie, le pouvoir d'achat s'essouffle et la consommation stagne. Plus grave, cette politique qui devait « libérer les énergies » n'est pas même parvenue à freiner la hausse du chômage.

Raffarin nous avait dit il y a 15 mois : la baisse des impôts va permettre d'augmenter la consomma-

tion et la confiance, ce qui va pousser les entreprises à investir. Or l'épargne augmente, l'investissement est au point mort, le chômage atteint les 10 % de la population active. La recette est mauvaise ? Qu'importe ! Raffarin s'entête, quitte à creuser un peu plus le déficit budgétaire (déjà supérieur d'un tiers au déficit autorisé par le pacte de stabilité) et affiche à ce sujet le plus grand mépris pour nos partenaires européens. La ficelle est grosse : il met sur le dos de Bruxelles les conséquences de son impéritie ; voilà un bouc émissaire idéal.

Le rôle redistributif de l'État en ligne de mire

Prolonger la baisse de l'impôt sur le revenu dans ce contexte économiquement difficile, c'est déjà faire preuve d'une incompétence flagrante. C'est aussi, dans une visée très idéologique, rogner volontairement les recettes fiscales alors même que les dépenses publiques peinent à être financées, c'est mettre sciemment l'État dans une situation financière de crise, et se contraindre à court terme... à réduire les dépenses publiques (éducation, santé, transports...) pour ajuster les dépenses aux recettes ! C'est le Premier ministre lui-même qui l'a affirmé pour faire passer à Bruxelles l'amère pilule du déficit. Incompétence et désengagement de l'État : la facture est élevée, après à peine dix-huit mois.

Michaël Zemmour



MONHEIM

Au printemps dernier, nous avons invité nos amis du parti social-démocrate allemand à venir dans notre ville. C'est par ce type de contacts que l'Europe sera une réalité. À l'occasion de notre rencontre, nous avons décidé de nous revoir deux fois par an, alternativement dans chaque ville. Pour les Nouvelles de Bourg-la-Reine, Nous avons demandé au responsable du SPD de Monheim, Norbert Friedrich, de nous présenter sa ville et l'enjeu d'un jumelage entre nos deux villes.

Monheim am Rhein, ville dortoir

La ville de Monheim am Rhein est une ville de 44 000 habitants, à proximité immédiate de trois grandes villes : Düsseldorf, Leverkusen et Cologne. Voilà d'ailleurs un premier problème : de nombreux habitants de Monheim travaillent dans ces grandes villes, ce dont souffre bien sûr l'économie locale. Il est donc impératif de chercher l'attractivité grâce aux commerces locaux. D'autant que les villes sont toutes confrontées à la difficulté de couvrir les dépenses locales de plus en plus importantes. Enfin, on constate une baisse du nombre d'enfants dans les écoles : Monheim a 5 écoles primaires publiques et 2 primaires catholiques, puis quatre écoles secondaires (à partir de 10 ans). Parallèlement nous avons une structure municipale de cours pour adultes (Volkshochschule). Parmi les autres structures, citons une école de musique, une bibliothèque municipale avec une annexe à Baumberg, un service culturel (avec un programme intéressant de pièces de théâtre et d'opérettes) ainsi que plusieurs maisons de jeunes aux activités très variées.

Un parti très implanté

Le système électoral allemand est plus complexe qu'en France. En effet, depuis 1999 le Conseil municipal compte 40 membres dont 20 élus directement et 20 à partir des listes de réserve des partis. Elu directement, le maire est le 41^e et sa voix est décisive en cas d'égalité.



De 1969 à 1999 le SPD a eu la majorité absolue. De 1976 à 1997 notre maire a été Mme Ingeborg Friebe, qui fut aussi la présidente du parlement régional (Landtag) de Rhénanie du Nord-Westphalie jusqu'en 1997. Lors des dernières élections municipales (1999), la CDU a gagné la moitié des sièges et le poste de maire. Lors des élections régionales (Landtag) en 2000 et nationales (Bundestag) en 2002, le SPD est de nouveau remonté à 45 % des voix, ce qui est de bon augure pour les élections municipales de 2004.

La première trace qu'on retrouve du SPD de Monheim remonte à 1904. Nous fêtons donc son centenaire... l'année des municipales. À ce jour, la section compte 430 membres, dont 80 à 120 participent aux principales réunions annuelles et 40 à 50 sont vraiment actifs. À la différence de la France, les partis politiques ont beaucoup d'adhérents.

L'amitié franco-allemande et la construction de l'Europe

Après l'horreur de la dernière guerre mondiale, l'Europe s'est reconstruite en s'appuyant en particulier sur l'amitié franco-allemande.

Il est impératif de ne pas se cantonner à la grande politique ; cela touche directement chaque citoyen. C'est dire l'importance des jumelages, car c'est là que se font les vrais échanges, au delà de la politique. Tous les discours sur les jumelages et sur l'amitié sonneraient creux si nous n'emmenions pas les citoyens et citoyennes sur cette voie. C'est pourquoi pour notre section du SPD de Monheim le partenariat et une collaboration étroite et amicale avec nos amis du PS de Bourg-la-Reine est de toute première importance.

Entretien réalisé et traduit par Hélène Dmitrieff

